

00-INT-184



Grand Conseil - Secrétariat g  
Pl. du Château 6 - 1014 Lau

Déposé le 24.01.09

Scanné le 28.1.09

## Interpellation

Stop aux RNI superflus, dans les locaux de l'administration ainsi qu'à Rumine

Vous l'avez peut-être constaté, il ne se passe pratiquement plus une semaine sans qu'un avis de mise à l'enquête pour une antenne ne paraisse dans la FAO. Par ailleurs, chacun peut installer chez lui, sans s'inquiéter des voisins, un Wi-fi, puissant ou non, également générateur de rayons non ionisants (RNI) comme une antenne de téléphonie mobile. Des villes, des écoles installent aussi des Wi-fi sans qu'aucune mise à l'enquête ne soit nécessaire. Et je ne parle pas des téléphones sans fil DECT, des branchements internet par natel et de tous les autres émetteurs de RNI qui sont en train de nous inonder. A tel point que, nuit et jour, nous sommes soumis à des champs électromagnétiques tels que toujours plus de personnes souffrent de troubles divers. Ces troubles disparaissent (mystérieusement ?) lorsque ces personnes se trouvent dans un lieu moins soumis aux champs électromagnétiques générés par ces RNI.

Le site de l'OMS recommandait notamment (1), au nom du principe de précaution, de ne mettre en marche le réseau sans fil (WLAN) que lorsque l'on en a réellement besoin et de réduire la puissance d'émission lorsque cela est possible. Ce site relevait encore : "Même si aucune donnée ne circule - entre émetteur et récepteur-, le système continue d'émettre un signal...", donc un rayonnement.

Or, dans la salle du Grand Conseil, des enfants viennent régulièrement assister à des séances de cinéma, des personnes s'y réunissent, sans pour autant avoir besoin du Wi-fi, et nul ne sait s'il se trouve parmi elles des personnes électro-sensibles.

En outre, des dérangements techniques ont été constatés dans la salle de Rumine notamment depuis l'installation du Wi-fi : coupure de certains micros sans fil lors de conférences, ces micros étant perturbés par le Wi-fi.

A ma connaissance, le Wi-fi n'est utilisé qu'une fois par semaine dans notre salle du grand conseil puisque son accès est sécurisé et non accessible au public.

Techniquement, le déclenchement du système devrait être tout à fait possible avec un simple interrupteur.

Je rappelle que, suite à une intervention parlementaire au niveau fédéral, le gouvernement devrait adopter prochainement une ordonnance pour interdire le mode stand by, considéré comme énergivore.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes :

1. Au nom du principe de précaution, mais aussi pour économiser l'énergie et augmenter la durée de vie du matériel, le Conseil d'Etat ne devrait-il pas donner l'exemple et déclencher tous les émetteurs Wi-fi inutilisés dans tous les locaux de l'administration ainsi qu'à Rumine, plutôt que de les laisser en stand by ?
2. Le Conseil d'Etat a-t-il fait contrôler le réglage de la puissance d'émission, afin de l'adapter à la zone à alimenter ?
3. Quelles seraient les économies d'électricité, mais aussi les économies de matériel que permettrait la mise hors tension des Wi-fi dans tous les locaux de l'administration et toutes les salles de conférence ?

Morges, le 26.1.2009

Claudine Dind

(1) Extrait du site de l'OMS, août 2007.

Consommation d'un wi-fi = env. 10 W, donc en 10 heures = consommation d'une ampoule de 100W en 1 heure .... Mais peu de sites indiquent clairement la consommation des wi-fi, même les sites qui en proposent la vente !

*Ne souhaitez pas développer*

Ne souhaitez pas développer  
 Liste des députés signataires - état au 13 janvier 2009

Jutepella hien RN  
 Dind

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Baillif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiara-Guttman Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Gardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognoz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

J. M.


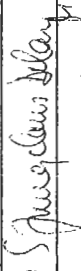


Bally

Valérie

Lucas  
 Julien  
 Glutz

Dind

## Liste des députés signataires – état au 13 janvier 2009

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rod Armand
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Monod Alain	Roulet Catherine 
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne 	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Streit Christian
Mahaim Raphaël 	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Marendaz André	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Martinet Philippe 	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier 	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Aliette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice 	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre